

**ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE
PASTORALE DU 16 JUIN 2012 A LA MAISON D'HUEZ**

Sont présents ou représentés 70 propriétaires
(un pouvoir n'a pas été accepté pour cause de décès)

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 14h 15

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport de gestion et vote du budget 2012,
2. En application des statuts, renouvellement des 2 membres tirés au sort : Rolland Roche et Gilbert Orcel.
3. M. Eric Chalvin souhaite faire de nouvelles propositions de calcul et de revalorisation des redevances versées par la Commune aux propriétaires de terrain.
4. Questions diverses

***INFORMATION :** la journée nettoyage de l'alpage s'est déroulée le 15 juin 2012 et Monsieur Le maire remercie tous les participants..*

1. Rapport financier: vote du budget et questions diverses :

M. Delage présente le budget 2012, Le budget 2012 doit prendre en compte les nombreux retards dans l'exécution du budget 2011 dus à l'absence de secrétariat de juillet à décembre 2011 qui nous a empêché d'émettre des titres et des mandats.

Dans la partie dépenses, les redevances 2011, votées par l'assemblée des propriétaires en 2011 pour 19000€, et non encore versées, sont intégrées budget 2012 et qui s'ajoutent à 9500€ (soit 25€/ha) pour 2012. Les redevances 2011 ont été mandatées début juin 2012 et vont être payées rapidement. A noter les 1790€ dans la section divers qui intègre la prime mensuelle de 1090€ au bénéfice de Cécile Arsenne pour assurer le secrétariat de l'afp. Cette prime est entièrement prise en charge par une subvention versée par la Commune .

Dans la partie recettes, les divers loyers 2011 non perçus sont intégrés aux prévisions 2012. Pour l'année 2012 les montants de ces loyers restent inchangés. Les subventions municipales également non versées en 2011 sont ajoutées aux prévisions 2012.

Le budget de 2012 prévoit pour la section de fonctionnement 35 490€ de dépenses et 21034€ de recettes. Il faut noter que nous ne dépensons jamais toutes les dépenses prévues et qu'en 2011 pour alléger notre résultat, l'Assemblée des propriétaires avaient voté le doublement, pour une année, de la redevance versée aux membres de l'Afp.

Il n'y a pas d'investissement prévu sur 2012,. Denis Delage prévoit pour 2013 après accord de l'Afp en liaison avec la Fédération des alpages et le PPT (plan pastoral territorial) de l'Oisans, l'agrandissement du corral bovin et le débroussaillage dans le secteur d'Huez pour 2013.

- Question : La subvention de la commune est-elle reconduite ?
 - ⇒ Oui en incluant les indemnités du secrétariat soit un total de 2 790 euros pour 2012 et 2500€ pour 2011.

L e résultat pour 2012 s'établira à 37 316€ de fonctionnement et 3704€ d'investissement.

Il est procédé au vote du bilan financier. Aucune question n'étant soulevée ni contestation observée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Renouveaulement par tiers des syndics

Denis delage demande si il y a des candidats , 2 candidats se présentent : Rolland Roche et Gilbert Orcel. Il est procédé au vote à main levée concernant Gilbert Orcel et Rolland Roche.

3. Nouvelles propositions de calcul et de revalorisation des redevances versées par la Commune-aux propriétaires-de terrains par M. Eric Chalvin

A la demande de plusieurs propriétaires et en particulier d'Eric Chalvin, l'Assemblée des Propriétaires propose d'ouvrir une discussion sur le montant des redevances versées aux propriétaires par la Commune ; En introduction, Denis Delage précise que la redevance mutualisée qui s'ajoute à la redevance versée au titre des droits de passage permet aux membres de l'afp de percevoir 150€/ha et de pouvoir s'exprimer sur tous les travaux et divers occupations sur leurs terrains. Elle représente pour la Commune une charge de 40 000 euros Eric Chalvin rappelle que la SATA reverse à la commune d'Huez 1 570 836€ au titre de la redevance de concession et 775 398€ au titre des redevances d'affermage. Les propriétaires privés représentant près de 20% des terrains skiables il lui paraîtrait raisonnable que la commune verse 150 000 € aux propriétaires soit 500€ l'ha

Jean Yves Noyrey prend la parole pour expliquer qu'il y a 10 ans les redevances s'élevaient à 15 000 francs et qu'aujourd'hui le montant atteint 100 000 euros (en additionnant redevance mutualisée et droits de passage), ce qui représente une réelle évolution. Il explique également que la commune va réfléchir à la question mais rappelle qu'en temps de crise et avec les nouvelles mesures de péréquation entre communautés de commune, les sommes versées aux propriétaires atteignent peut être leurs limites D'autre part Jean Yves Noyrey rappelle que nous pouvons nous féliciter de telles dispositions prises à l'intention des propriétaires sur notre commune, ce qui est très loin d'être le cas ailleurs.

M. Gilbert Orcel soulève le problème, en cas d'augmentation massive des redevances, de la valeur des terrains et par conséquent des droits de succession.

Finalement le Conseil Municipal représentée par Monsieur Le Maire Jean Yves Noyrey et Mme Nadine Hustache s'engage à ouvrir une réflexion sur ce sujet.

4. Question diverses

Il est redemandé que la SATA enlève comme elle s'était engagée les enneigeurs sur la piste d'Huez l'été. D'autre part l'afp renouvelle son souhait de voir enterrer les cables de terre sur le télésiège des Babars, afin d'assurer la sécurité des animaux (chevaux et génisses).

Denis Delage remercie la commune pour l'aide apportée aux remplacements des 5 panneaux d'information.

Il est demandé, dans la mesure du possible, à Tony Delmonte, d'enlever ses fils et piquets en fin de saison.

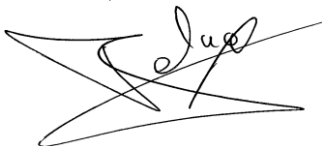
Gérard Naclard propose un ensemencement avec des graines spéciales haute altitude en collaboration avec la FAI.

M. Georges Orcel estime que sur l'Eclos l'herbe n'est pas mangée par les bovins de façon systématique. Il en sera parlé à M. Tony Delmonte.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16H 30.

Alpe d'Huez, le 19 Juin 2012

Le Président,



Denis DELAGE